

**INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024**

**CHAMPIONNAT DE LIGUE VOILE LEGERE OCCITANIE
12 et 13 FEVRIER 2022 – PORT CAMARGUE
Organisé par la SNGRPC / Société Nautique Grau du Roi Port Camargue – Grade 5A**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau : sans objet

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'entrée de la SNGRPC (tableau extérieur) et ils seront communiqués aux entraîneurs.

3.2 Le PC course est situé à SNGRPC – Quai d'Escale – 30240 Port Camargue, téléphone 04.66.53.29.47, email contact@sngrpc.com.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Sans objet

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur zone de mise à l'eau.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'affalé de l'aperçu à terre signifie « Les bateaux doivent rejoindre la zone de course ».

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
12/02/2022	OPTIMIST et OPEN SKIFF	INTERSERIE DERIVEURS et CATAMARANS
13/02/2022	OPTIMIST et OPEN SKIFF	INTERSERIE DERIVEURS et CATAMARANS

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 13H00 le samedi et 10H30 le dimanche.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont OPTIMIST (pour OPTIMIST et OPEN SKIFF), INTERSERIE DERIVEURS et CATAMARANS.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont : sans objet, car un seul parcours par classe.

9.3 Parcours longue distance : *sans objet*.

10. MARQUES

10.1

Départ /Bouée XAV	Parcours	Dégagement	Changement	Arrivée
JAUNE / CONIQUE ROUGE	ORANGE (OPTI et OPEN SKIFF)	-	-	BLANCHE
JAUNE / CONIQUE ROUGE	ROUGE (CATA DERIVEURS)	-	-	BLANCHE

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*.

Une bouée « XAV » sera mise au 2/3 sur la ligne de départ entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*.

Le départ des Optimist se fera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et la bouée « XAV »*

Le départ des Open Skiff se fera entre *la bouée « XAV » et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Sans objet

13.2 Sans objet

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre ***un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée***.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les OPTIMIST, OPEN SKIFF, CATAMARANS et INTERSERIE DERIVEURS, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit : SANS OBJET

15.2.1 Pour toutes les classes la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
OPTIMIST OPEN SKIFF	30 minutes	40 minutes	20 minutes
IND INC	40 minutes	50 minutes	20 minutes

16.2 Sans objet

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à la SNGRPC.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à la SNGRPC. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18. CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **quatre** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores.

(b) Quand plus de **quatre** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores moins le plus mauvais.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place devant le club.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés : sans objet.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus doivent être évacués à terre par tout moyen.

25 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

26. PRIX

Des récompenses seront distribués aux trois premiers de chaque groupe.

Arbitres désignés :

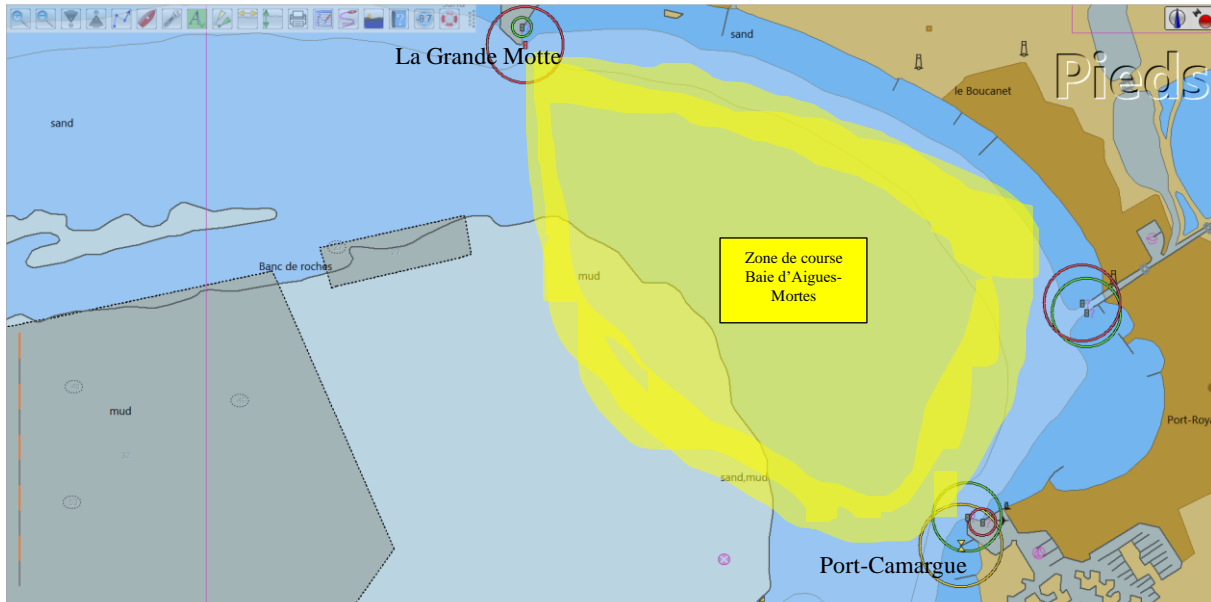
Président-e du comité de course : Hervé TOURNASSAT

Président-e du comité technique : sans objet

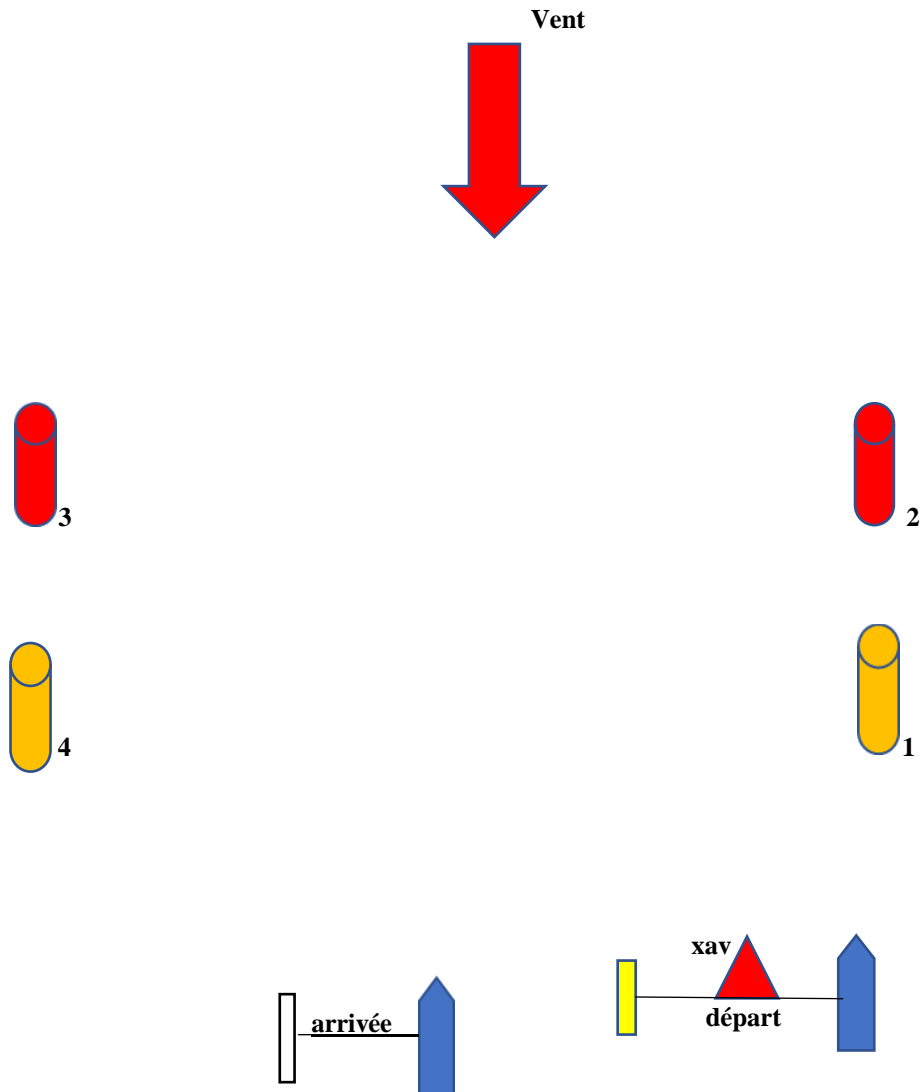
Président-e du jury : Patrick LOCHERON

ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles*

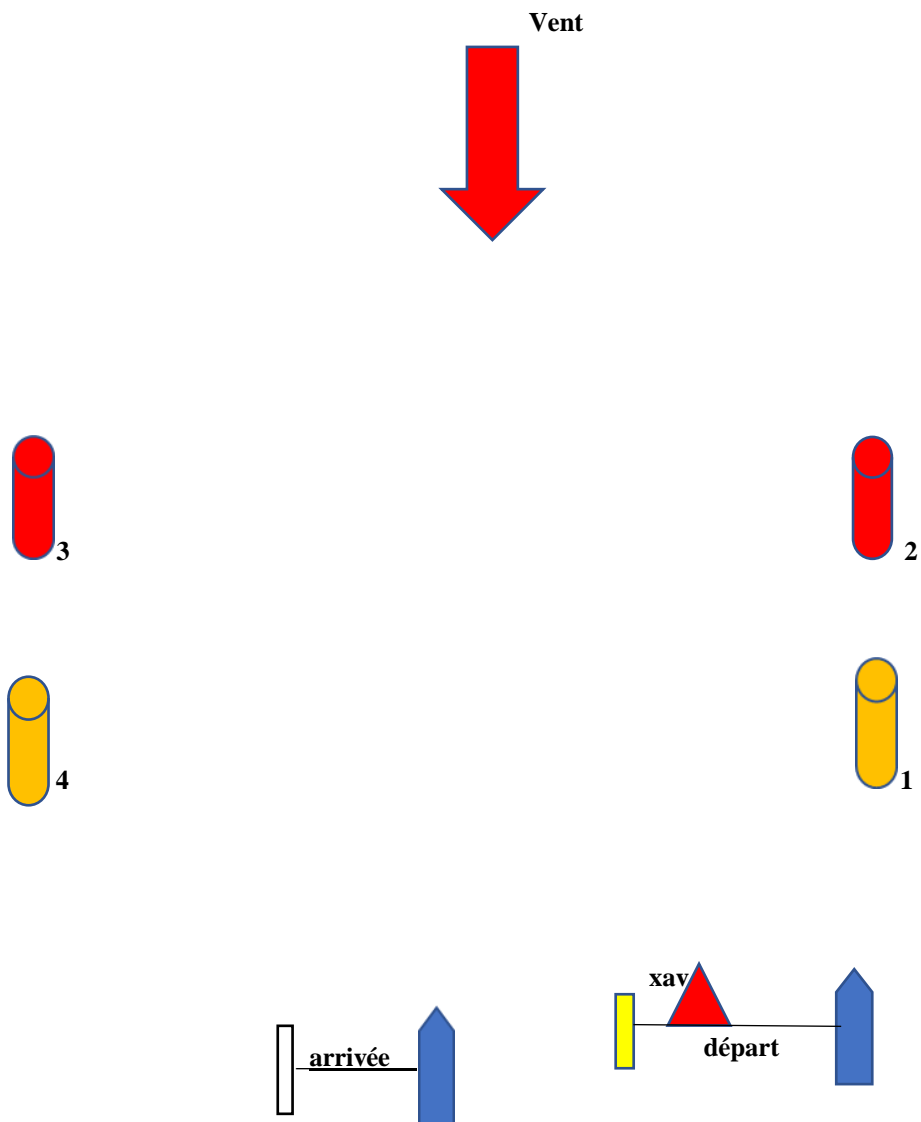


ANNEXE PARCOURS

Parcours n° 1

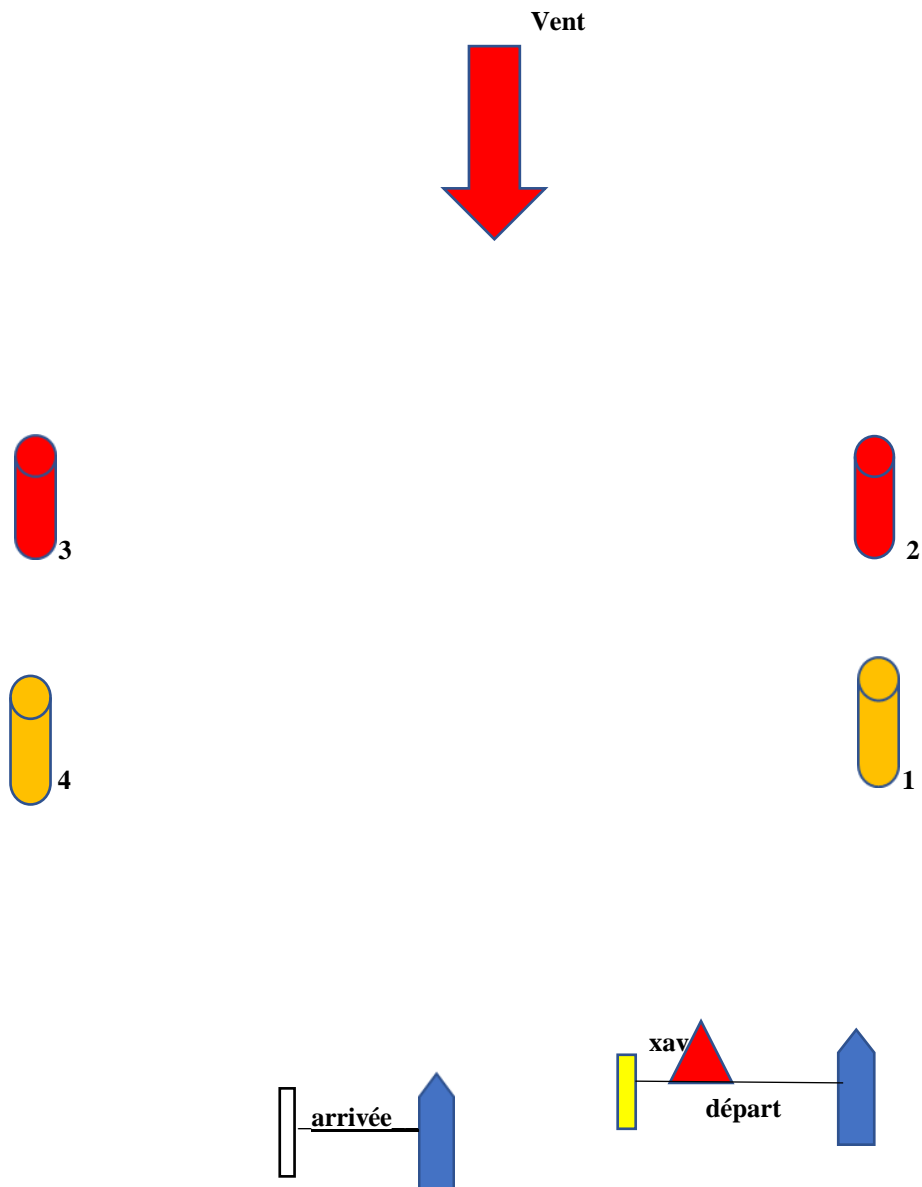
Parcours optimist, open skiff : Départ, bouée 1,4,arrivée
 Parcours cata, inter série dériveur: départ, bouée 1, 2, 3,4, arrivée

n° 2 optimist, open skiff et dériveurs



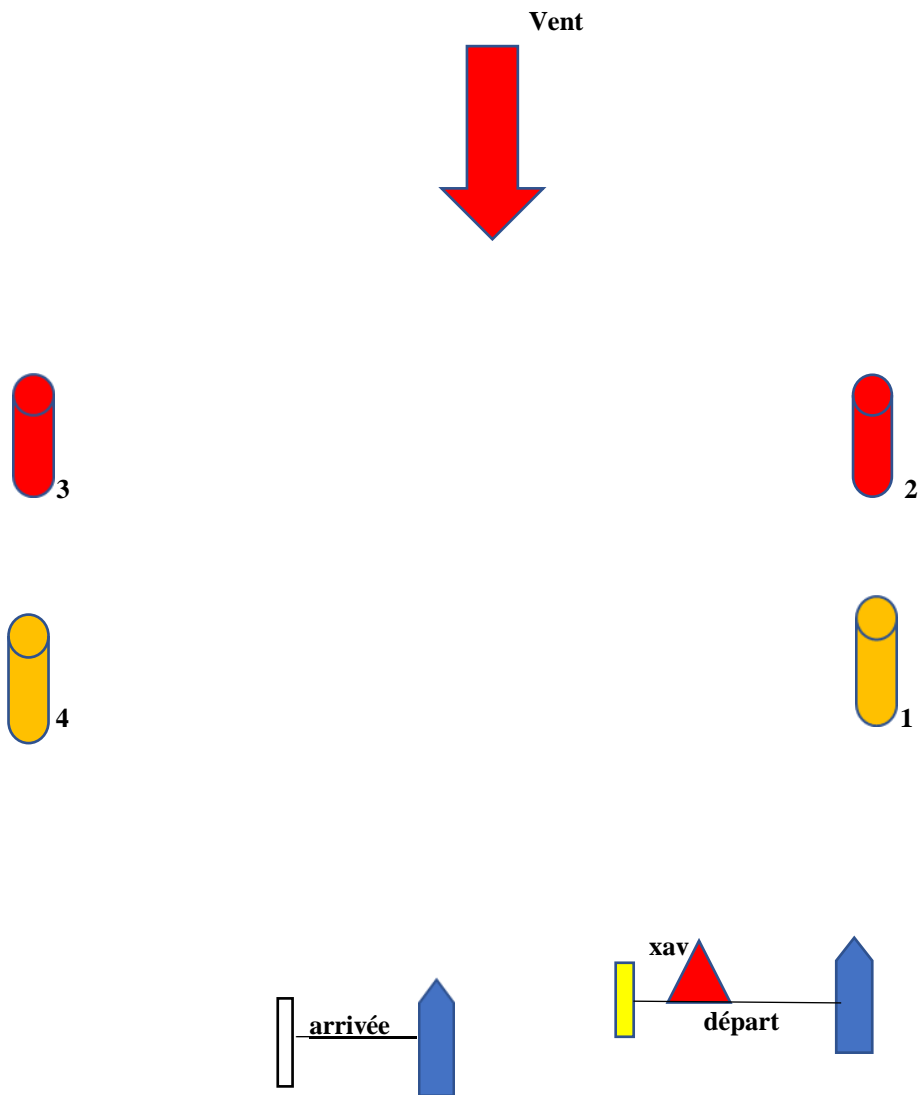
Pacours optimist, open skiff, intersérie dériveurs : Départ, bouée 1, 2, 4,3, arrivée

Parcours n° 2 catamarans



Parcours catamarans : départ, bouée 1, 2, 4, 3, 4, 3, arrivée

Parcours n° 3



Parcours optimist, open skiff, inter série dériveur : Départ, bouée 1, 2, 1, 2, arrivée

Parcours cata : départ, bouée 1, 2, 3, 4, 3, 4, arrivée